

Soins psycho-oncologiques selon les directives de la SSPO

Selon le modèle de prise en charge modulable

La prise en charge psycho-oncologique de base (D* 1, 2) des patient·e·s oncologiques, de leurs proches ainsi que des personnes présentant un risque accru de cancer (D 15) comprend :

1. L'information sur les possibilités de soutien psychosocial (D 6, 7, 10, 14)**
2. L'identification des besoins en soutien psychosocial (D 2, 5, 8, 9)**
 - a. Le dépistage des patient·e·s à l'aide d'un thermomètre de stress (TS), saisie des facteurs de stress liés à la santé et des besoins en soutien.
 - b. L'évaluation du besoin de soutien familial (entre autres des proches, y compris des enfants)

* D : Directive

** L'information et l'identification se font par l'intermédiaire des médecins, des personnels soignants et des groupes professionnels spécifiques.

Faible stress
Via TS Cut-off <5
(D 8, 11)

Stress moyen et élevé
Via TS Cut-off ≥5

Sans recommandation explicite
(D 8)

Recommandation
(D 12, 13)

Instructions de gestion /
référence psychiatrique
(D 13 ; Tableau 4.2)

Souhait patient·e (D 3, 5, 11)

Psycho-diagnostic
L'indication est posée à l'aide d'instruments de diagnostic établis, de l'évaluation clinique et/ou de la souffrance (D 8)*

* Saisie via psycho-oncologie / psychiatrie / psychosomatique dans le service de liaison/de consultation

Offres de conseil et de traitement (D 2, 3, 4, 5, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18) en milieu ambulatoire / hospitalier / en ligne

- Information sur l'auto-assistance
- Conseils en soins infirmiers

- Information
- Psycho-éducation
- Conseil psychosocial
- Conseils en soins infirmiers
- Programmes d'auto-assistance

Groupes de soutien

Art-thérapie

Techniques de relaxation

Psychothérapie
Pharmacothérapie

Mesures stationnaires, semi-stationnaires et ambulatoires

Évaluation du choix des offres et de leur efficacité (D 8.2, 9)

Réévaluation des besoins en soutien psychosocial au cours de la maladie (D 9)

Qualification, formation continue et supervision des personnes travaillant en psycho-oncologie (D 20, 21, 23)

Soutien et conseil à l'équipe soignante (D 22)